

#### RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 février 2019

## ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Le Conseil communautaire a pris acte, par un vote, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019.

#### ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – PROGRAMME D'ENTRETIEN DE VOIRIE RURALE 2019 – MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A LAMBALLE TERRE & MER

Le Conseil communautaire a accepté la délégation de maîtrise d'ouvrage à Lamballe Terre & Mer pour la gestion du programme d'entretien de voirie rurale 2019 des communes d'Eréac, Lamballe-Armor, Lanrelas, Noyal, Plurien, Quessoy, Saint-Rieul et Trédias.

Il a autorisé le Président à signer la convention de mandat correspondante.

#### TOURISME – SYNDICAT MIXTE GRAND SITE CAP D'ERQUY-CAP FREHEL – AVANCE

En raison du retard de paiement de certaines subventions, le Conseil communautaire a décidé d'accorder, en 2019, une avance de 31 500 € sur la participation 2019 au syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel.

Il a décidé de lui accorder, à compter de l'année 2020, une avance de 50 % du montant de la subvention de fonctionnement versée l'année précédente dans la limite de 31 500 €. Ce versement sera effectué dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PASS COMMERE ARTISANAT – EVOLUTION DISPOSITIF

Le Conseil communautaire a approuvé les évolutions du dispositif PASS Commerce Artisanat de Lamballe Terre & Mer afin de l'ajuster plus finement au tissu économique local.

## CONTRACTUALISATIONS – DYNAMISME CENTRE-BOURG / CENTRE-VILLE – SOUTIEN AUX COMMUNES CANDIDATES

Le Conseil communautaire a décidé d'apporter son soutien aux projets présentés par les communes de Lamballe-Armor, Trémeur, Pléneuf-Val-André et Plurien, dans le cadre de l'appel à candidature « dynamisme centre-bourg, centre-ville.

## DEVELOPPEMENT DURABLE – PCAET – DEMARCHE CIT'ERGIE

Le Conseil communautaire a décidé d'engager la démarche Cit'Ergie pour accompagner l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et a autorisé le Président à solliciter les subventions éligibles pour ce dossier auprès de l'ADEME.

# DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – LUTTE CONTRE LES ESPECES NUISIBLES – CONVENTION AVEC LA FGDON

Le Conseil communautaire a approuvé le partenariat avec la FGDON afin de lutter contre les espèces nuisibles sur le

territoire de Lamballe Terre & Mer et a autorisé le Président à signer la convention correspondante.

# DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – TRAITEMENT DES ALGUES VERTES – CONVENTION AVEC KERVAL

Le Conseil communautaire a accepté la convention avec Kerval Centre Armor pour le traitement des algues vertes issues du territoire de Lamballe Terre & Mer et a autorisé le Président à la signer.

#### ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire a pris acte de ces décisions.